

**Mr Philippe REVELLAT**

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

**Correspondant : 57948**

Vos références : 34.23892.00

**Affaire suivie par :** Service Relation Clients

Téléphone : 09 74 50 20 20 (appel non surtaxé)

Lyon, le 5 septembre 2014

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer **le ou les échéancier(s) de cotisations** relatif(s) à votre ou vos prêt(s).

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur ce document.

### ECHEANCIER DE COTISATIONS

- Cet échéancier est relatif à votre prêt N° 1 dont le montant initial est de 96.765,00 euros souscrit auprès de l'organisme BRED BANQUE POPULAIRE à effet du 05/09/2014.

Folio 1

Date	Assuré(e) 1 : Mr Philippe REVELLAT		Assuré(e) 2 : Mme Evelyne REVELLAT		Montant total annuel de la cotisation (2)
	Capital assuré Décès PTIA (1)	Cotisation annuelle toutes garanties (2)	Capital assuré Décès PTIA (1)	Cotisation annuelle toutes garanties (2)	
05/09/2014	96.765,00 €	221,71 €	96.765,00 €	215,30 €	437,01 €
01/01/2015	95.868,90 €	916,56 €	95.868,90 €	888,36 €	1.804,92 €
01/01/2016	92.218,87 €	1.018,32 €	92.218,87 €	982,92 €	2.001,24 €
01/01/2017	88.461,59 €	971,16 €	88.461,59 €	1.014,72 €	1.985,88 €
01/01/2018	84.593,86 €	885,36 €	84.593,86 €	928,44 €	1.813,80 €
01/01/2019	80.612,50 €	811,92 €	80.612,50 €	839,88 €	1.651,80 €
01/01/2020	76.514,10 €	766,92 €	76.514,10 €	796,68 €	1.563,60 €
01/01/2021	72.295,26 €	741,36 €	72.295,26 €	772,92 €	1.514,28 €
01/01/2022	67.952,44 €	721,80 €	67.952,44 €	743,28 €	1.465,08 €
01/01/2023	63.482,00 €	705,36 €	63.482,00 €	719,28 €	1.424,64 €
01/01/2024	58.880,15 €	689,28 €	58.880,15 €	697,92 €	1.387,20 €
01/01/2025	54.143,07 €	673,80 €	54.143,07 €	675,96 €	1.349,76 €
01/01/2026	49.266,81 €	652,68 €	49.266,81 €	653,88 €	1.306,56 €
01/01/2027	44.247,22 €	612,36 €	44.247,22 €	618,60 €	1.230,96 €
01/01/2028	39.080,10 €	569,64 €	39.080,10 €	570,60 €	1.140,24 €
01/01/2029	33.761,13 €	477,12 €	33.761,13 €	479,64 €	956,76 €

Suite au verso

le 5 septembre 2014

- Suite de l'échéancier relatif à votre prêt N° 1 dont le montant initial est de 96.765,00 euros souscrit auprès de l'organisme BRED BANQUE POPULAIRE à effet du 05/09/2014.

Date	Assuré(e) 1 : Mr Philippe REVELLAT		Assuré(e) 2 : Mme Evelyne REVELLAT		Montant total annuel de la cotisation (2)
	Capital assuré Décès PTIA (1)	Cotisation annuelle toutes garanties (2)	Capital assuré Décès PTIA (1)	Cotisation annuelle toutes garanties (2)	
01/01/2030	28.285,84 €	404,76 €	28.285,84 €	401,16 €	805,92 €
01/01/2031	22.649,65 €	262,44 €	22.649,65 €	302,52 €	564,96 €
01/01/2032	16.847,82 €	151,80 €	16.847,82 €	148,80 €	300,60 €
01/01/2033	10.875,49 €	64,08 €	10.875,49 €	62,64 €	126,72 €
01/01/2034	4.727,64 €	20,67 €	4.727,64 €	20,25 €	40,92 €
<b>TOTAL</b>		<b>12.339,10 €</b>		<b>12.533,75 €</b>	<b>24.872,85 €</b>
<b>Taux moyen</b>		<b>0,64 %</b>		<b>0,65 %</b>	

#### ECHEANCIER DE COTISATIONS

- Cet échéancier est relatif à votre prêt N° 2 dont le montant initial est de 441.000,00 euros souscrit auprès de l'organisme BRED BANQUE POPULAIRE à effet du 05/09/2014.

Date	Assuré(e) 1 : Mr Philippe REVELLAT		Assuré(e) 2 : Mme Evelyne REVELLAT		Montant total annuel de la cotisation (2)
	Capital assuré Décès PTIA (1)	Cotisation annuelle toutes garanties (2)	Capital assuré Décès PTIA (1)	Cotisation annuelle toutes garanties (2)	
05/09/2014	441.000,00 €	611,24 €	441.000,00 €	563,61 €	1.174,85 €
01/01/2015	441.000,00 €	2.203,80 €	441.000,00 €	2.023,20 €	4.227,00 €
01/01/2016	441.000,00 €	1.752,89 €	441.000,00 €	1.599,61 €	3.352,50 €
<b>TOTAL</b>		<b>4.567,93 €</b>		<b>4.186,42 €</b>	<b>8.754,35 €</b>
<b>Taux moyen</b>		<b>0,52 %</b>		<b>0,47 %</b>	

(1) A titre d'information, le montant de cette colonne correspond au capital assuré en Décès/ PTIA au 1er janvier de chaque année.

(2) Les cotisations figurant dans cette colonne sont calculées toutes taxes comprises pour toutes les garanties souscrites. Elles sont calculées hors droits d'adhésion appliqués à la souscription, frais d'échéance (selon contrat), cotisation associative et frais d'avenant et au prorata de la date d'effet et de la date de fin des garanties.

Nous vous remercions de vérifier que l'échéancier de cotisations est conforme à votre tableau d'amortissement. En cas d'écart, nous vous prions de nous adresser une copie de ce document délivré par votre banque.

De plus, si l'un de vos prêts est à taux variable, il convient de nous transmettre une copie du tableau d'amortissement en cas de variation de taux afin de mettre à jour votre dossier.

Suite folio 2

Mr Philippe REVELLAT

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Vos références : 34.23892.00

**Affaire suivie par** : Service Relation Clients

Téléphone : 09 74 50 20 20 (appel non surtaxé)

le 5 septembre 2014

Folio 2

**Le présent échéancier a été calculé sur la base des informations que vous nous avez transmises. Toutes modifications ultérieures à ce jour relatives à vos prêts (modification du taux d'intérêt, modification de la durée, remboursement anticipé...) ou aux changements de périodicité de paiement donneront lieu à l'émission d'un nouvel échéancier de cotisations.**

**Vous devez également nous tenir informés de vos changements de situation tels que prévus par les conditions générales de votre contrat.**

